



BILAN ANNUEL 2018

Groupe d'Action Locale du Velay

PROGRAMME LEADER 2014-2020

« Promouvoir les synergies locales vellaves »

Groupe d'Action Locale du Velay

Adresse : Cellule d'animation LEADER – Bureau 200 - Immeuble Interconsulaire
16, Boulevard du Président Bertrand – BP 20343 – 43000 LE PUY EN VELAY

Personne référente : Thomas FACQUEUR, Animateur LEADER

Mail : leadervelay@gmail.com – Téléphone : 06-86-82-50-18

<http://www.paysvelay.fr/leader/gal-pays-velay/>

Lancé en 2015 à la suite du travail de candidature, le programme LEADER du Pays du Velay a rapidement été sollicité par de nombreux porteurs de projets qui répondaient à la stratégie proposée par le Groupe d'Action Locale « Promouvoir les synergies locales vellaves ». Les années 2016 et 2017 ont été consacrées au traitement de ces demandes et à l'issue du Comité de Programmation du 26 Septembre 2017, 197 dossiers d'aides LEADER ont été sélectionnés. L'année 2018 devait permettre de mener les premiers dossiers au bout du processus en débloquant notamment les premiers paiements LEADER. Malheureusement, les outils nécessaires à l'engagement et au paiement des subventions LEADER n'ont été livrés que tardivement et l'année 2018 n'a pas permis de rendre plus concrète l'impact du programme LEADER sur le territoire du Velay.

1. Etat d'avancement du programme

1.1 Etat d'avancement des projets

Le tableau figurant en annexe 1 reprend l'ensemble des dossiers programmés par le GAL en 2018. Doté d'une enveloppe de fonds LEADER de 4,2 millions d'euros, le GAL du Velay a programmé 197 dossiers de demande de subvention en 2016 et 2017. Ceux-ci ont permis de mobiliser la quasi-totalité de l'enveloppe. En 2018, un seul Comité de Programmation effectif a été organisé. Le 19 mars 2018, les membres du GAL ont programmé 5 nouveaux dossiers, pour porter la consommation de l'enveloppe à 87,4 % avec 202 dossiers programmés. La somme restant à mobiliser sera consacré au fonctionnement du GAL jusqu'en 2020 ainsi que pour 3 opérations pré-fléchées, actuellement en attente de cofinancement pour être étudiées. Les Comités de Programmmations prévus les 25/06/2018 et 24/09/2018 ont été annulés faute d'avancées notables sur l'engagement et le paiement des dossiers mais aussi en l'absence d'une nouvelle enveloppe notifiée dans le cadre de la demande formulée en octobre 2017. La Région, Autorité de Gestion, a communiqué en précisant que la réserve de performance constituée en 2015 ne serait mobilisée qu'en 2019. Le Comité de Programmation organisé le 17/12/2018 a permis de valider une nouvelle demande argumentée. Il est à signaler que malgré le retard accumulé dans la mise en œuvre du programme, les membres du Comité de Programmation sont toujours aussi assidus puisque le double quorum a été largement validé à chaque réunion.

1.2 Etat d'avancement des actions d'assistance technique du GAL

En 2018, la cellule d'animation LEADER a été mobilisée à hauteur de 1,9 ETP. L'animateur, à temps plein, a œuvré à l'émergence des projets, à l'enregistrement des opérations sur la liste d'attente et à la saisie des informations nécessaires à l'instruction, à l'engagement et au paiement des dossiers programmés. Le gestionnaire, à 0,9 ETP, a travaillé à la formalisation des demandes, aux relations avec les cofinanceurs et à la saisie des informations nécessaires à l'instruction, à l'engagement et au paiement des dossiers programmés.

Au niveau de l'outillage nécessaire à l'instruction, le 1^{er} semestre a donné lieu à la réunion des éléments nécessaires à la création des individus sous OSIRIS et à la sollicitation des cofinanceurs ponctuels du programme LEADER. Les outils ont été livrés à la mi-2018. Sharepoint (logiciel régional) a été livré au GAL du Velay le 25/06 et OSIRIS le 22/08. Le second semestre a donc été consacré à la saisie des 202 dossiers programmés.

L'année 2018 a également été rythmée par les sollicitations de plus en plus insistantes des porteurs de projets et partenaires qui attendent de percevoir les fonds depuis plus de 3 ans pour certains. L'avance de trésorerie mise en place par la Région en juin 2018 a permis de mobiliser 70 % de la subvention LEADER attribuée par le GAL pour 28 porteurs de projets, jugés en grande difficulté de trésorerie. Cette aide a permis de traiter les situations les plus

critiques mais ne permet pas de répondre à l'impatience généralisée consécutive à ses nombreux mois de retard dans la mise en œuvre du programme.

A ce jour, le GAL a finalisé le traitement des dossiers et attend de la part de l'Autorité de Gestion qu'elle valide ce travail et procède à la signature des premiers arrêtés attributifs qui permettront de déposer les premières demandes de paiement auprès de l'ASP.

1.3 Volet coopération

Au cours de l'année 2018, le GAL du Velay a travaillé à la concrétisation d'un projet de coopération transnationale autour des sites dédiés à Saint Michel en Europe, en accompagnant notamment l'Association Autour de Saint Michel d'Aiguilhe et la Commune d'Aiguilhe. (Voir annexe 2)

Ce projet est mené en coopération avec le GAL Escarton e Valli Valdesi (Piémont, Italie), le GAL ADRINOC (Catalogne, Espagne) et le GAL Terres Romanes en Pays Catalan (Occitanie, France). L'année 2018 a permis de formaliser un accord de coopération qui devrait être signé par les présidents de GAL en février 2019. Après un premier échange en mai 2017, par l'intermédiaire de la chorale Melting Potes, une rencontre catalane a eu lieu en juillet 2018 afin de fixer les intérêts des 2 territoires catalans dans la coopération. De nombreux échanges entre animatrices/animateurs de GAL via Skype ont eu lieu afin de formaliser l'accord de coopération. Un partenaire italien (GAL du Gargano) et un partenaire espagnol (GAL Cederna Garalur) se sont également montrés intéressés mais ne participeront pas au projet dans sa première phase. Au niveau local, 4 réunions (25/04, 06/06, 01/10, 10/12) ont eu lieu afin de mobiliser les acteurs du Velay dans ce projet. Ce projet, dont le GAL du Velay est le chef de file, permettra de réaliser de nombreuses opérations sur la mesure 19.3.

2. Exécution financière

2.1 État de la programmation et des paiements

A l'issue des 7 Comités de Programmation organisés depuis 2016, le GAL du Velay a programmé 3 672 028.83 € de fonds LEADER soit 87,4 % de l'enveloppe de 4 200 368 euros. 202 dossiers ont été programmés.

Concernant l'engagement et le paiement des subventions LEADER attribuées, le GAL reste tributaire du travail de validation réalisé par la Région. Compte-tenu des opérations aujourd'hui soldées et pour lesquelles le GAL dispose de tous les éléments nécessaires (factures acquittées + cofinancements payés), si les outils de gestion du programme avaient été opérationnels, le taux de paiement du GAL aurait été de 63,4 % avec 2 664 941.55 € de fonds européens débloqués.

Cette situation est malheureusement propre à la mise en œuvre du programme LEADER en France puisque, selon les chiffres communiqués en septembre 2018 par LEADER France, le taux de paiement à l'échelle nationale est de 1,4 % et de 2,5 % à l'échelle du PDR Auvergne. Les opérations payées correspondant aux premiers dossiers 19.1 et 19.4, destinés à financer le fonctionnement des GAL.

A ce titre, le fonctionnement du GAL du Velay en 2015-2016 a été payé au Syndicat mixte du Pays du Velay en janvier 2018.

3. Dispositions prises pour assurer la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre du plan de développement

3.1 Le Comité de Programmation

Le Comité de Programmation s'est réuni 2 fois en 2018 :

- Lundi 19 mars 2018 à la Communauté d'Agglomération au Puy en Velay

Ordre du jour : Point sur l'outillage, Point sur les dossiers enregistrés par le GAL, Information sur la démarche de rallonge d'enveloppe, Point sur les aides aux entreprises, Programmation de 5 dossiers (2 associations, 3 collectivités)

- Lundi 17 décembre 2018 à la Communauté d'Agglomération au Puy en Velay

Ordre du jour : Actualités du programme LEADER, Re-programmation des dossiers traités dans les logiciels, Formalisation d'une nouvelle demande de rallonge d'enveloppe, Point sur le projet de coopération « Fédérer les sites dédiés à St Michel en Europe »

3.2 Le Comité Technique

Le Comité Technique a été mobilisé 4 fois en 2018 :

- Mardi 6 février 2018 par consultation écrite

Ordre du jour : Travail sur 8 dossiers prévus sur l'enveloppe initiale, Travail sur 4 dossiers inscrits sur la liste d'attente (2 entreprises, 1 association, 1 collectivité)

- Jeudi 3 mai 2018 par consultation écrite

Ordre du jour : Travail sur 3 dossiers prévus sur l'enveloppe initiale, Travail sur 8 dossiers inscrits sur la liste d'attente (6 entreprises, 2 collectivités)

- Lundi 2 juillet 2018 par consultation écrite

Ordre du jour : Travail sur 3 dossiers inscrits sur la liste d'attente (3 entreprises)

- Mardi 6 novembre 2018 par consultation écrite

Ordre du jour : Travail sur 3 dossiers prévus sur l'enveloppe initiale, Travail sur 4 dossiers inscrits sur la liste d'attente (1 entreprise, 3 collectivités)

3.3 Participation aux réseaux

La cellule d'animation LEADER du Velay a participé à plusieurs rencontres :

- Jeudi 25 janvier 2018 : Réunion groupe expert LEADER France à Paris
- Vendredi 16 mars 2018 : Séminaire LEADER France à Lyon
- Jeudi 26 avril 2018 : Formation Sharepoint à Clermont-Ferrand
- Mardi 29 mai 2018 : Réunion inter-GAL LEADER France à Montpeyroux
- Lundi 4 juin 2018 : Réunion régionale LEADER à Clermont-Ferrand
- Mercredi 11 juillet 2018 : Réunion Réseau Rural à Loudes
- Lundi 17 septembre 2018 : Formation OSIRIS à Clermont-Ferrand
- Lundi 24 septembre 2018 : Réunion régionale LEADER à Clermont-Ferrand
- Jeudi 13 décembre 2018 : Formation Marchés Publics à Clermont-Ferrand

3.4 Actions de communication sur le programme LEADER

La communication autour du programme LEADER en 2018 a pris plusieurs formes :

- Actualisation du site internet du Pays du Velay avec une rubrique LEADER (<http://www.paysvelay.fr/leader/>)
- Participation aux différentes inaugurations organisées pour les opérations accompagnées par le GAL
- Participation à une conférence de presse sur les aides aux entreprises organisée par la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles, le 17 décembre 2018 au Bouchet Saint Nicolas.

3.5 Assistance technique (Région, ASP, etc.)

Les relations avec les autres signataires de la convention en 2018 ont prioritairement concerné l'outillage. Suite à la configuration de l'outil régional avec les paramètres propres au GAL et à la livraison de l'OSIRIS socle fin août, le GAL a désormais des outils opérationnels pour engager les dossiers et instruire les demandes de paiement. Le nécessaire rattrapage des dossiers prendra du temps mais le GAL émet le souhait que des solutions concrètes seront rapidement trouvées pour sécuriser les porteurs de projets accompagnés.

Le 15/03/2018, l'avenant n°1 a été conclu. Celui-ci permet de valider la modification du circuit de gestion et donc le transfert de l'instruction au GAL.

3.6 Actions d'évaluation du programme

Le GAL du Velay a toujours eu des ambitions fortes en matière d'évaluation du programme. En 2017, une Commission Suivi-Evaluation a été constituée et réunie une première fois le 8 juin 2017 à Allègre. Malheureusement, le retard accumulé par le programme n'a pas permis de poursuivre cette évaluation dans un climat serein. C'est pourquoi le GAL s'est contenté en 2018 de remplir les critères d'évaluation régionaux et espère pouvoir reprendre le travail de la Commission en 2019 dans un contexte plus propice à l'évaluation des résultats du programme sur le territoire du Velay.

3.7 Actions de contrôle de service fait

La cellule d'animation du GAL s'est efforcée en 2018 de collecter les différents éléments nécessaires à la future formalisation des demandes de paiement. Dans l'attente des arrêtés attributifs de subvention, le GAL se tient prêt à réaliser les états de services faits nécessaires.

3.8 Synthèse des problèmes rencontrés

L'année 2018 a été marquée par la livraison des outils nécessaires à l'instruction des dossiers. Aujourd'hui, la mise au point du logiciel régional Sharepoint et de l'outil national OSIRIS pour la mesure 19.2 n'a toujours pas permis de débloquent les premiers arrêtés attributifs et d'enclencher les premières demandes de paiement. Or, depuis début 2015, le GAL enregistre des demandes de subventions LEADER et mobilise des porteurs de projets pour accéder à ce fonds européen de développement rural.

Ces retards mettent gravement en péril la crédibilité du GAL qui avait su démontrer une réactivité importante dans le contexte de la programmation 2007-2013 afin d'aboutir à une mobilisation totale des crédits. A la suite de la candidature, la dynamique créée avait permis de répondre aux besoins des porteurs de projets mobilisés mais aujourd'hui, en l'absence de résultats concrets et après 3 années de fonctionnement, la trésorerie des acteurs publics et privés du Velay est parfois mise en péril par le fonds européen LEADER. L'avance de trésorerie mise en place par la Région a permis de répondre aux situations les plus critiques mais il est absolument nécessaire que la situation globale se débloquent rapidement en 2019. Il en va de la capacité du GAL à remobiliser les acteurs locaux lors d'une programmation future.

ANNEXE 1 : Tableau des opérations programmées en 2018

ANNEXE 2 : Présentation du projet de coopération LEADER « Fédérer les sites dédiés à Saint Michel en Europe »

OPERATIONS PROGRAMMEES EN 2018 - GAL du VELAY

N° dossier	N° FA concernée	Nom du demandeur	Intitulé du projet	Note de sélection obtenue	Assiette éligible retenue	Montant FEADER	Date de CP
198	1	Comité de Promotion des Produits Agricoles et Agroalimentaires de Haute-Loire	Réalisation d'une action événementielle autour des filières viandes locales à la Foire Exposition du Puy-en-Velay 2017	12	16 604.82 €	13 280.00 €	19/03/2018
199	4	Commune de Rauret	Réhabilitation du presbytère pour la création de 2 logements locatifs destinés à redynamiser le centre-bourg de Rauret	10	271 728.00 €	48 891.00 €	19/03/2018
200	5	Syndicat Mixte du Pays du Velay	Elaboration d'une stratégie de développement touristique et de marketing territorial à l'échelle du Pays du Velay	12	68 250.00 €	20 475.00 €	19/03/2018
201	5	Office de Tourisme du Puy-en-Velay	Création d'un portail numérique et de produits touristiques packagés destinés à mettre en réseau et à promouvoir l'offre touristique de l'Agglomération du Puy-en-Velay	14	67 024.84 €	51 000.00 €	19/03/2018
202	5	CC Cayres Pradelles	Réalisation de 21 randofiches pour la mise en réseau des itinéraires de petite randonnée de la CC du Pays de Cayres Pradelles	11	19 469.14 €	13 000.00 €	19/03/2018
203	7	Syndicat Mixte du Pays du Velay	Fonctionnement et animation du GAL en 2017	Pas de sélection	127 183.00 €	101 746.40 €	17/12/2018
204	7	Syndicat Mixte du Pays du Velay	Fonctionnement et animation du GAL en 2018	Pas de sélection	129 008.00 €	103 206.40 €	17/12/2018
7	dossiers			11.80	699 267.80 €	351 598.80 €	
				Note myne	d'investissement	de LEADER	



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

PROJET COOPERATION LEADER 2014-2020



FEDERER LES SITES DEDIES A ST MICHEL EN EUROPE

Dans de nombreux territoires d'Europe, la figure de **Saint Michel**, archange de la religion chrétienne, a été utilisée pour construire des édifices culturels qui font aujourd'hui partie du **patrimoine local**. Ces lieux sont souvent édifiés dans des sites naturels exceptionnels et attirent de nombreux touristes et pèlerins, participant ainsi à **l'économie de ces territoires**.

Autour du **Réseau Européen des sites et chemins dédiés à St Michel**, une association fait aujourd'hui le lien entre plusieurs gestionnaires de sites avec comme objectif de reconquérir le **label « Itinéraire Culturel Européen »** décerné par le Conseil de l'Europe. Cette distinction permet de fédérer les différents sites et territoires autour d'un projet commun d'animation du réseau et favorise la fréquentation touristique pour une clientèle axée sur le patrimoine européen.

Dans le cadre du **programme européen LEADER 2014-2020** qui permet à de nombreux territoires européens de soutenir des opérations locales de développement, **le GAL du Velay, le GAL Escarton e Valli Valdesi, le GAL ADRINOC et le GAL Terres Romanes en Pays Catalan** souhaitent construire un projet de coopération LEADER destiné à promouvoir des activités communes fédératrices autour des sites dédiés à St Michel sur les thématiques de l'itinérance, de l'économie touristique et de la citoyenneté européenne.



GAL DU VELAY

Priorité ciblée : « Promouvoir les synergies locales »

Etat membre : France

Région : Auvergne Rhône Alpes

Adresse :

Immeuble Interconsulaire
16, Boulevard du Président
Bertrand – BP 20343
43012 LE PUY EN VELAY
Cedex

Président : Laurent DUPLOMB

Contact : Thomas FACQUEUR

E-mail :

leadervelay@gmail.com



G.A.L.
Escartons e Valli Valdesi s.r.l

GAL ESCARTON E VALLI VALDESI

Priorité ciblée :

« L'innovation au service de l'amélioration des ressources touristiques locales »

Etat membre : Italie

Région : Piémont

Adresse :

Via Fuhrmann 23 – Villa
Olanda
10062 LUSERNA SAN
GIOVANNI

Présidente: Patrizia
GIACHERO

Contact: Susanna GARDIOL

E-mail : direttore@evv.it



Associació
DESENVOLUPAMENT
RURAL INTEGRAL
ZONA NORD ORIENTAL DE CATALUNYA

GAL ADRINOC

Priorité ciblée :

« Promouvoir l'emploi et le dynamisme économique de son territoire »

Etat membre : Espagne

Région : Catalogne

Adresse :

Av. Onze de Setembre,
22, 2a planta – 17800
OLOT

Président : Joan ESPONA
AGUSTIN

Contact : Silvia VIDAL

E-mail :

svidal@adrinoc.cat



GAL TERRES ROMANES EN PAYS CATALAN

Priorité ciblée : « Stimuler et organiser une économie locale vertueuse par un usage optimisé de nos ressources »

Etat membre : France

Région : Occitanie

Adresse :

Parc Naturel Régional des
Pyrénées Catalanes – La
Bastide – 66360 OLETTE

Présidente : Damienne
BEFFARA

Contact : Anthony YARD

E-mail : anthony.yard@parc-pyrenees-catalanes.fr

Après plusieurs échanges en mai 2017, mai 2018 et juillet 2018, le projet de coopération est aujourd'hui en bonne voie. **Un accord de coopération** sera finalisé fin 2018 afin de valider le plan prévisionnel d'actions.

Dans chaque **territoire partenaire**, les animateurs de sites dédiés à Saint Michel, les organismes en charge de la promotion touristique et de nombreux citoyens européens regroupés en associations (chanteurs, artistes, photographes, producteurs locaux,...) sont mobilisés autour de **ce projet fédérateur** qui fera rayonner les sites et territoires dédiés à Saint Michel en Europe.

Un annuaire collaboratif recensant les différents partenaires du projet démontre le lien qui prend forme entre toutes ces structures à l'échelle européenne.

Axes de coopération :

- **Valorisation des patrimoines et des territoires à travers l'itinérance**
 - Créer du lien entre les sites et valoriser les patrimoines dédiés à Saint-Michel (GR 300, Itinérance, Sentiers d'interprétation)
- **Promotion de l'économie touristique des sites et de leurs territoires**
 - Promouvoir le potentiel touristique de façon croisée et coordonnée (Sensibilisation des prescripteurs de voyages, Création d'outils promotionnels)
- **Consolider l'identité européenne autour de Saint-Michel**
 - Fédérer les acteurs locaux (Evénements autour de la culture, de l'art et des ressources locales)



Rencontre du 27/05/2017 :

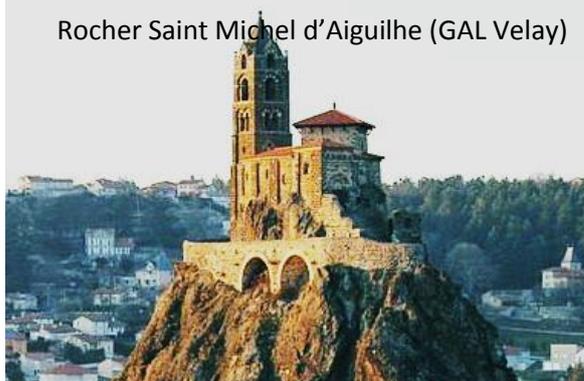
GAL Escarton E Valli Valdesi, Melting'Potes, Aiguilhe, GAL Velay



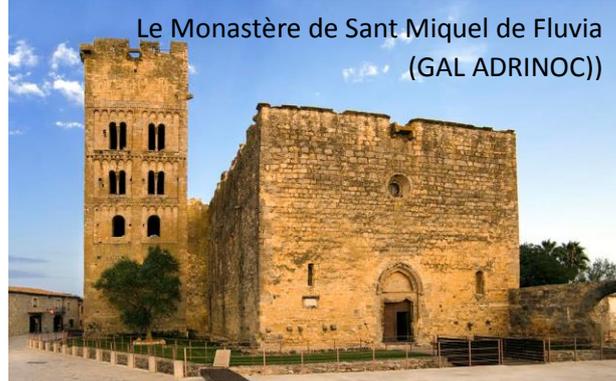
La Sacra di San Michele (GAL EVV)



L'Abbaye Saint Michel de Cuxa (GAL TRPC)



Rocher Saint Michel d'Aiguilhe (GAL Velay)



Le Monastère de Sant Miquel de Fluvia (GAL ADRINOC)